

CTPD du 1^{er} juillet 2011

Déclaration liminaire



Monsieur le Président,

Ce CTPD se déroule dans un contexte des plus hostile pour les salariés en ce 1^{er} juillet : début d'application de la contre-réforme des retraites, non revalorisation du SMIC, hausse des prix (transports, gaz, électricité,...) ou encore le passage en force du gouvernement sur le décret d'application du 8^{ème} échelon pour la catégorie C.

Nous ne pouvons débiter ce CTPD sans dénoncer à nouveau le niveau critique dans l'ensemble des services. Les récentes heures mensuelles d'information que nous avons tenu témoignent d'une situation que vous ne pouvez plus vous contenter d'observer en toute neutralité. Celle-ci devient, chaque jour, plus inquiétante avec un nombre grandissant d'agents qui vivent une véritable souffrance au travail.

Les points à l'ordre du jour de ce CTPD font largement échos aux divers plans d'austérité européens. OUI, c'est bien l'emploi public qui est en ligne de mire. Pour la CGT, la Direction doit se prononcer et reconnaître la situation dramatique de l'emploi au sein de la DGFIP, et plus particulièrement au sein de notre département. Au-delà des suppressions d'emplois, les vacances d'emplois sur les deux filières génèrent indignation et colère chez les personnels.

Pour la gestion publique, aucune affectation sur le mouvement de mutation complémentaire pour le 1^{er} septembre ; en revanche la Direction Générale a annoncé le recrutement de listes complémentaires en catégorie A, B et C. Il semblerait y avoir des affectations complémentaires de cadres C stagiaires. Nous vous demandons plus de précision.

Cette dernière annonce est à mettre une nouvelle fois au crédit des luttes menées par la CGT Finances Publiques en national et en local avec les personnels.

La CGT continuera de lutter pour l'emploi et attend d'ores et déjà des explications aux zones d'ombre développées depuis la tenue du CTPD de début d'année sur l'emploi. La Centrale, par l'intermédiaire de son N°2, P. RAMBAL, n'a eu d'autres choix que de diligenter une enquête dont nous attendons au plus vite ses conclusions.

Revenons un instant sur ce déficit :

- sur la filière gestion publique, à la suite du mouvement national pour le 1^{er} septembre, notre département comptabilise toujours un déficit de 20 emplois par rapport à l'ORE pour les catégories B et C confondues (en comptabilisant les départs à la retraite jusqu'à la fin de l'année).
- Sur la filière fiscale, pour la catégorie C, nous enregistrons un déficit de 17,5 emplois par rapport au TSM et un prévisible de - 4 emplois pour la catégorie B.

Ne trouvez-vous pas indécente cette situation de plus de 40 emplois manquants toutes filières confondues ? A moins que ce ne soit qu'un gel d'emplois en prévision des suppressions à venir comme le laisse augurer le rapport préparatoire au débat d'orientation des finances publiques récemment publié. A nouveau on s'oriente vers 30.401 suppressions d'emplois pour la Fonction Publique et pas moins de 2870 pour notre seul ministère.

La DGFIP continue, droit dans ses bottes, en instaurant un nouvel outil de régression des emplois pour justifier les suppressions au-delà du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Après la remise en cause de l'exercice des missions, ce sont maintenant les droits et garanties des personnels qui sont attaqués, comme en témoignent les dernières CAPL tenues sur les deux filières. **Cette situation est inacceptable.**

Concernant l'ordre du jour, comment évoquer **la mise en place de la DISI** sans parler de l'avenir des missions. La CGT réaffirme son opposition à la réalisation de ces nouvelles structures qui se mettent en place dans la plus grande précipitation. Les personnels du DIT de Toulouse attendent toujours des réponses à leur devenir.

Ce ne sont pas les récentes rencontres qui les ont éclairés, bien au contraire. De même les documents pour le transfert des emplois du DIT de Toulouse et de la CMI sont des plus obscurs et restrictifs. Quelles étaient les missions opérées avant la fusion, quel est le niveau des effectifs réels par rapport aux emplois budgétaires ? Rien sur la situation des GSM, et des dactylocodeuses.

Nous sommes au lendemain de la fermeture du service de l'édition. A ce jour aucune communication n'a été faite aux représentants des personnels à ce sujet. Nous demandons la communication du recensement des activités de l'atelier. Qu'en est-il de la nouvelle organisation, notamment sur l'aide apportée aux postes et services ?

Comment évoquer les **nouveaux horaires de la trésorerie de Saint Béat** sans parler des moyens mis à disposition pour le réseau d'exercer les missions pleines et entières, de la gestion de l'équipe de renfort. **Nous demandons que les membres du CTPD votent sur la mise en place d'un mouvement spécifique en haute-garonne pour le réseau sensible en milieu rural.**

Comment évoquer **la formation professionnelle**, sans parler de l'auto-censure des personnels à s'absenter. Oui, avec la pénurie des effectifs, on hésite à quitter son service, au risque demain de voir sa situation empirer. Nous tenons ici même à souligner le travail mené par l'équipe du service de formation professionnelle, service qui a du s'adapter à de nouveaux locaux et de nouvelles offres.

Nous vous demandons de mettre en place avec attention les délais de route pour les collègues des postes et services les plus éloignés quand ils doivent se déplacer pour une demi-journée, ou plus, de formation. Le temps de trajet leur permet tout juste de se restaurer, si ce n'est de grignoter durant leur retour. Il serait juste de mettre en place un crédit d'heures ou une autorisation d'absence sur l'ensemble de la journée pour ces situations particulières.

Comment évoquer **le transfert de la CFE**, sans souligner le sous-effectif chronique des SIE alors qu'ils vont être en charge du recouvrement de la CFE. A ce propos, nous rappelons que la suppression de la TP est la pierre angulaire de la réforme

territoriale, dont les collectivités vont subir les premières conséquences budgétaires très rapidement. Ces dernières, à n'en pas douter, seront plus exigeantes sur le recouvrement de la CFE à l'instar des produits locaux.

Les documents du **bilan de la campagne IR** sont des plus laconiques. A part montrer la pertinence d'un accueil de proximité, et donc de la proposition de la Fédération des Finances CGT au travers des Maisons des Finances, aucun bilan sur les moyens tant humains que matériels n'est communiqué. En revanche question communication, la Direction ne se prive pas de larges articles de presse ou reportage photo sur le site départemental où tout apparaît formidable.

Les emplois, pour **le Centre Régional des pensions**, ne sont pas à la hauteur. Certes il y a 13 collègues affectés au 1er septembre 2011, mais il ne faut y voir là que la résorption du déficit au 1er janvier 2011 et des seuls dix emplois budgétaires supplémentaires. Les collègues se sentent méprisés quand on double le nombre de pensionnés mais pas les emplois. Que faut-il en déduire ? L'installation matérielle est des plus insuffisante, à l'instar des mètres carré dédiés.

La point d'étape Chorus fait à nouveau l'impasse totale sur le déficit d'emplois. Aucune approche des évolutions à venir, comme notamment la gestion des recettes non fiscales. La question des rémunérations s'amplifie au sein des personnels, que ce soit pour ceux émanant d'autres ministères (qui voient leurs rémunérations baisser) ou bien les collègues issues des deux filières qui n'ont pas la même rémunération pour le même travail.

Que faudrait-il dire sur le dialogue social des plus succinct. Il n'y a qu'à regarder l'ordre du jour dithyrambique de cette séance, ou des points rajouter à l'ordre du jour sans aucun document à l'appui.

Vous le voyez, sans répondre à la question de l'emploi le débat sera vérolé, la Direction et le Ministère prendraient la responsabilité de voir s'aggraver encore la situation actuelle qui traduit déjà une profonde crise interne.